

Plougonvelin

MAGAZINE

Edito p. 2

Actions municipales p. 3

Délibérations du conseil municipal p. 7

Expression de la minorité p. 9

Informations municipales p. 9

Ecole p. 15

Vie associative p. 15

Informations extra-communales p. 20

Informations pratiques p. 23





Maintenir le cap politique pour le bien être de tous...

Les hypothèses de croissance, de budgets, de dotations changent régulièrement au niveau de l'état depuis le début de l'année. Cette instabilité économique nous amène tous, les familles, les entreprises, les associations et les collectivités, à vivre dans une période d'instabilité économique.

L'heure n'est pas à la surenchère, elle est plutôt à la compréhension des difficultés, à l'analyse de son impact à chaque niveau économique et social. Elle incite aussi à la conduite exemplaire des budgets de tous les acteurs, elle nous interpelle sur le changement de nos habitudes économiques.

Comme toute autre collectivité notre commune n'est pas épargnée, notre politique économique rigoureuse menée depuis 2008 nous laisse des marges de manœuvre. Nous devons y veiller scrupuleusement pour les conserver. La commune en tant qu'acteur local dans son rôle économique et social, accompagne les réformes structurelles étatiques en adoucissant son impact sur la population.

En présentant les orientations budgétaires de 2013 au conseil municipal, nous avons tenu à poursuivre notre aide modeste à l'investissement local et à maintenir le niveau de nos services.

Notre volonté de réduire la dette dès 2008 est aujourd'hui un atout. Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous avons pu poursuivre les gros travaux de réhabilitation de notre patrimoine communal ainsi que des constructions neuves en maintenant un niveau d'emprunt très raisonnable (900 000€ d'emprunt seulement pour plus de 6 000 000 € d'investissement depuis 2008).

Lors de la présentation de nos orientations au public j'ai insisté à nouveau sur nos choix politiques :

- maintenir l'accessibilité de nos services à tous les Plougonvelinois en limitant au strict nécessaire nos tarifs. Ceci entraîne moins de recettes pour la commune ;*
- réduire nos dépenses de fonctionnement en limitant nos aides publiques (subventions). Réorienter nos dépenses afin de générer des économies substantielles prenant en compte toutes les opportunités communautaires ;*
- concentrer nos efforts d'investissement sur les chantiers en cours depuis 2012 et axer principalement sur les nouveaux projets bénéficiant de subventions des collectivités, qui rétrécissent de plus en plus ;*
- maintenir le niveau d'endettement de la commune à un niveau raisonnable ; poursuite de notre politique depuis 2008, pour laisser respirer nos finances même si l'héritage des contentieux et des emprunts toxiques demeure encore lourd pour tous.*

Notre budget 2013 reflétera ces choix politiques, en protégeant au maximum les Plougonvelinois, c'est ainsi que nous avons en plus décidé de geler pour la troisième année consécutive les taux d'imposition.

Je compte sur toutes nos initiatives de progrès et de solidarité pour qu'ensemble la commune poursuive son développement dans tous les domaines : économique, éducatif (rythmes scolaires), social, culturel et sportif.

Le travail continue...

Actions municipales - Citoyenneté

L'élagage : les propriétaires de terrains en bordure de voirie sont tenus d'élaguer leurs arbres à l'aplomb des limites de leurs propriétés. Le non respect de cette loi (article R161-24 du code rural) prévoit que la commune peut procéder à l'élagage, aux frais des propriétaires en infraction, après mise en demeure restée sans effet.



Les nuisances sonores : Par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 1990, l'usage des engins motorisés est réglementé comme suit :

- de 8h30 à 19h30 tous les jours ouvrables
- de 9h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Le respect de ces horaires vous évitera en plus d'une querelle de voisinage, une verbalisation pour non respect de la réglementation.

Les feux de jardin sont interdits toute l'année, à une distance inférieure à 200 mètres de toute construction (arrêté municipal du 18 mai 2011).



Transport vers la déchèterie : nous recommandons aux usagers de la déchèterie de recouvrir à l'aide d'un filet, ou d'attacher les déchets verts sur les remorques lors du transport. La chute des branchages et autres déchets sur la chaussée représente un danger pour les usagers de la route.

Les animaux domestiques :

🐕 **Chiens en divagation** : les chiens doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils se trouvent sur la voie publique.

La divagation est réprimée par la loi, en plus de l'amende administrative de 35€ (multipliée par deux en cas de récidive) la capture de chiens et chats errants est facturée aux propriétaires des animaux 40€ + 30€ le coût du transport à la SPA.

Lors de vos promenades avec votre animal, emportez toujours un sac plastique avec vous afin de ramasser ses croquettes. **Maître chien = Maître citoyen.**



🐕 La présence des **chiens sur les plages**, ainsi que des chevaux est interdite (article 95-2 du règlement sanitaire départemental).

Raymond QUERE,
Adjoint à la communication

Actions municipales - Ecoles

Réforme des rythmes scolaires

Tout a été dit sur la mauvaise organisation de l'année scolaire dans notre pays. La semaine en particulier est particulièrement déséquilibrée. Depuis 2008 et la mise en place de la semaine de 4 jours, les journées de nos écoliers sont parmi les plus longues et les plus chargées.

Tous les spécialistes sont d'accord : les enfants n'ont pas la capacité de rester concentrés et réceptifs 6 heures par jour. Les évaluations internationales confirment régulièrement les mauvais classements de nos écoliers et, même si d'autres facteurs entrent en jeu, les rythmes scolaires y contribuent.

La loi

L'idée d'étaler les apprentissages sur 9 demi-journées a donc fait son chemin, avec comme contre partie l'allègement de 45 minutes de la durée d'enseignement chaque jour.

Le décret instaurant la réforme est paru le 23 janvier, et il prévoit en outre :

➤ La demi-journée supplémentaire est fixée au mercredi matin, sauf dérogation accordée à la commune pour le samedi.

➤ Les communes peuvent demander le report de l'application de la réforme à la rentrée de 2014.

➤ Les communes doivent mettre en place des temps **d'animations périscolaires, non obligatoires**, pour que les enfants des familles qui le souhaitent soient pris en charge jusqu'à 16h 30.

➤ Un accompagnement financier des communes qui s'engagent dès la rentrée 2013 est mis en place pour aider à organiser les activités périscolaires. **(Plougonvelin est éligible d'une aide de 90€ par enfant).**

Dès 2013 à Plougonvelin

À l'écoute des écoles et des parents, pesant le pour et le contre, la municipalité a pris la décision de mettre en place la réforme dès la rentrée de septembre.

Une concertation avec les parents et les enseignants va permettre de proposer aux familles l'organisation de la semaine (horaires d'entrée et de sortie, durée du temps de cantine, plages horaires des animations périscolaires,...). Le choix de la demi-journée supplémentaire sera aussi discuté.

Pour ce qui est des activités périscolaires, elles doivent « permettre l'accès de tous à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer

leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre ». Il ne s'agit pas de se substituer aux enseignants, responsables de la pédagogie, mais simplement de proposer aux élèves qui n'auront pas quitté l'école à la fin des cours, pendant 45 minutes, un temps d'éveil en attendant la sortie de 16h 30. A ce moment, comme cela se passe aujourd'hui, ils rejoindront leurs familles ou seront accueillis à la garderie.

Tous les services municipaux seront associés à la construction de ces activités périscolaires : Médiathèque, Espace Kéraudy, Tréziroise, Office du Tourisme, Maison de l'Enfance.

Plougonvelin ayant la chance de disposer d'un secteur associatif divers et de qualité, les associations sportives et culturelles seront aussi sollicitées pour des interventions ponctuelles et contribueront, pour celles qui s'engageront, au Plan Educatif Territorial prévu par la loi.

Le résultat de ces concertations sera présenté aux familles avant la fin de l'année scolaire.

Alain CARIOU,
Adjoint aux écoles et à la jeunesse

Actions municipales - Sports

L'aviron de mer, une nouvelle discipline nautique au bénéfice des collégiens du territoire

Depuis plusieurs années, Plougonvelin porte auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI), la préoccupation

d'une évolution de la pratique nautique, notamment auprès des plus jeunes. En effet, si la création de Nautisme en Pays d'Iroise (NPI) a apporté une stabilité de fonctionnement des centres nautiques du pays d'Iroise, assuré une aide technique aux clubs ; après dix ans de fonctionnement, il est temps de s'interroger sur l'adéquation des services rendus aux besoins de nos concitoyens. Les enjeux sont de taille et au-delà de la pratique nautique, ils concernent le développement du territoire, à la fois pédagogiques, touristiques, économiques.

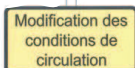
Une première étape vient d'être franchie avec la prise en charge de 3 heures par semaine de formation à la pratique de l'aviron par un professionnel agréé. Cette innovation résulte d'un accord entre NPI et le club d'aviron de mer de Plougonvelin (L'AMP) pour la formation des collégiens du Pays d'Iroise à cette pratique. Nous nous félicitons que le quatrième club d'aviron français puisse voir son projet aboutir en mettant son dynamisme, sa compétence au service des adolescents du Pays d'Iroise.

Sylvie LANNUZEL
(Vice-Présidente de NPI)
et Yolande ROCHER
(Conseillère déléguée chargée du sport)



Actions municipales - Voirie

Sécurité routière : Mise en place des zones à vitesse limitée avant l'été :



La sécurité routière et le partage sécurisé des voies communales et des trottoirs pour tous les usagers n'est pas qu'une obligation imposée par le code de la route et le code de la rue.

C'est aussi une préoccupation partagée par la municipalité et de très nombreux administré(e)s.

Les nombreuses plaintes d'administré(e)s sur les vitesses excessives de certains automobilistes sur nos voies communales ont bien été confirmées par les contrôles de vitesse réalisés en 2011. C'est la raison pour laquelle, la municipalité a confié une étude de sécurité routière au niveau de l'ensemble de la partie agglomérée de la commune à la DDTM de St-Renan (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Les conclusions et les préconisations des études de la DDTM ont été exposées dans le bulletin communal d'octobre 2012 et surtout dans celui de janvier 2013. J'ai par ailleurs organisé à l'Hippocampe deux réunions publiques pour présenter avec l'ingénieur de la DDTM le résultat des analyses et les préconisations. Les nombreux échanges avec le public nous

ont conduits à modifier légèrement les préconisations de départ.

Néanmoins, *il nous faut ensemble repenser la voirie pour tous les usagers et non plus seulement pour les automobilistes. C'est aujourd'hui une obligation du code de la route.*

Repenser la voirie pour tous n'est jamais simple car il n'y a pas de solution unique même s'il y a une obligation de proposer des solutions de partage respectueuse de la voirie et des trottoirs pour tous les usagers.



Les décisions prises dans l'intérêt de tous est de mettre en place avant l'été une seule zone limitée à 30 km/h dans la partie très agglomérée de la commune et deux zones à 20 km/h dites « zones de rencontre » dans le secteur des écoles et les zones très commerçantes du bourg et du Trez-Hir. Une signalétique adaptée sera mise en place.

La municipalité souhaite à terme, non pas simplement instaurer des zones de vitesses

modérées mais réaliser la première étape d'un projet urbain plus ambitieux.



La finalité de la démarche étant, bien-sûr, de respecter l'automobiliste tout en favorisant la sécurité des déplacements piétons, (enfants, aînés), vélos ainsi que l'accès aux commerces locaux et de restaurer l'hospitalité des espaces publics. Pour y parvenir, la municipalité restera à l'écoute de la population et se donnera la possibilité de modifier les aménagements routiers en place dans une démarche interactive. Rien ne sera figé avant l'évaluation des résultats et des modifications seront toujours possibles.

Jean-François LE DEUN,
Adjoint aux travaux, réseaux
et sécurité routière.

Signature d'une nouvelle convention avec l'association « Les allumés de la grande toile »

L'association « Les Allumés de la Grande Toile » vous offre la possibilité d'aller au cinéma près de chez vous. Les actions qu'elle mène depuis plusieurs années permettent de vous sensibiliser au 7^{ème} art grâce aux multiples projections et animations.

C'est sans conteste un projet que nous nous devons de soutenir pour qu'il devienne pérenne et profite au plus grand nombre.

Samedi 23 mars, nous avons signé une nouvelle convention qui pose les bases d'une étroite collaboration menée depuis 5 ans (la prise en charge du loyer, l'aide à

la projection numérique, etc.).

Demandez le programme et courez dans votre salle la plus proche !

Pascale GROUX
Adjointe à la culture

La semaine de la marionnette, un événement à déguster en famille ...

Nous sommes loin du petit théâtre de guignol que vous avez tous connus dans votre enfance. Après plusieurs décennies de rénovations, d'expérimentations, les arts de la marionnette sont au cœur de la création contemporaine française.

Il nous semblait important de s'intéresser à cette forme artistique en pleine effervescence et vous proposer un événement de qualité pour le plaisir partagé des petits et des grands !

Vous avez répondu nombreux aux spectacles de la première édition, nous vous avons donc concocté un nouveau rendez-vous les

24, 25 et 26 avril prochains. Au menu de cette deuxième édition, trois spectacles à voir avec vos enfants :

- à partir de 18 mois : **La brouille**, spectacle de mains qui invitent les tout-petits à observer, ressentir et développer leur imaginaire avec en prime un parcours sensoriel à découvrir après le spectacle ;

- à partir de 4 ans : **Le songe du conteur**, histoires de Korrigans, Trolls, et autres peuples fantastiques ;

- à partir de 6 ans : **Moby Dick**, adaptation du roman d'Herman Melville, qui vous fera revivre la chasse à la baleine : aventure et

suspense au rendez-vous.

Vous pourrez également participer à l'atelier proposé par la compagnie « singe diesel » sur l'apprentissage des différentes techniques de fabrication et de manipulation, et découvrir une exposition de marionnettes entre le 16 et le 30 avril.

(Si la participation se poursuit nous comptons bien en faire un événement incontournable du Pays d'IROISE).

Bonnes dégustations...

Pascale GROUX
Adjointe à la culture

Actions municipales - Tourisme

Station verte et Breizh sable tour



Depuis plusieurs années, Plougonvelin adhère à des réseaux permettant de communiquer sur la commune et ses nombreux atouts touristiques.

Ces réseaux, SENSATION BRETAGNE (17 communes littorales de Bretagne) et STATION VERTE (réseau national de 600 communes, privilégiant un tourisme proche de la nature), permettent à notre commune d'être présente bien au-delà de notre territoire grâce à une communication et à des moyens mutualisés. Ainsi Plougonvelin est présente dans de nombreux salons de tourisme en France (Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes) et même à l'étranger (Londres, Luxembourg, Stuttgart, Bruxelles).

Ces réseaux proposent également des animations de grande qualité, et vous êtes tous les ans très nombreux à participer, avec vos enfants ou petits enfants, aux

spectacles organisés dans le cadre de la tournée « PLACE AUX MOMES », ou à la construction de châteaux de sable avec le « BREIZH SABLE TOUR ».

Ce dernier événement, qui a lieu au Trez Hir, tous les ans, la 1^{ère} semaine d'août, est animé par Laurent Dagon, sculpteur sur sable professionnel. Vous avez pu admirer ses sculptures géantes, construites au cours d'ateliers gratuits avec les enfants.

Ces réseaux éditent de nombreux guides et cartes touristiques qui permettent à chacun d'organiser au mieux ses vacances et loisirs. Cette année, la carte touristique du réseau STATION VERTE, éditée à 60 000 exemplaires, a mis à l'honneur 20 communes sur les 600, en publiant des photos de rendez-vous de l'insolite et, à ce titre, Plougonvelin a

été sélectionnée pour son animation du BREIZH SABLE TOUR.

Et bientôt, vous pourrez trouver le circuit à vélo de toutes les Stations Vertes de Bretagne.

Un bravo au personnel de l'Office de Tourisme pour l'organisation de cette animation et rendez-vous à l'Office de Tourisme pour découvrir cette nouvelle carte touristique 2013, pour un tourisme de qualité, proche de la nature.

Annick DESHORS
Adjointe au Tourisme



Ci-dessous, le lien pour accéder au site de STATION VERTE

http://plougonvelin.stationverte.com/fr/decouvrez/plougonvelin/sculpture-de-sable-breizh-sable-tour-2013_s570t16519_58.html

L'affichage publicitaire plus encadré au profit de notre environnement

La réglementation de l'affichage publicitaire extérieur et des enseignes a fait l'objet d'une réforme en 2010 dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Les règles sont désormais plus strictes.

A l'approche des villes, au bord des routes, elles sont partout, prolifèrent parfois de façon anarchiques. Mais on finit par ne plus les voir, habitué à cette pollution visuelle des pré-enseignes et panneaux publicitaires

- l'enseigne : constitue une enseigne toute inscription, forme ou image, apposée sur un immeuble (ou sur l'unité foncière) et relative à une activité qui s'y exerce ;

- la pré-enseigne : constitue une pré-enseigne, toute inscription, forme ou image, indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée (art. 581.3 du code de l'environnement).

Plougonvelin n'ayant pas de règlement local de publicité, c'est le règlement national qui s'applique par l'arbitrage exclusif du préfet. Un grand nombre des dispositifs actuels est en infraction.

La DDTM (Direction Départementale des Territoires de la Mer) a procédé à un inventaire des dispositifs publicitaires existants sur la commune. « Il est possible que ces supports de publicité aient été installés en toute bonne foi ou

en méconnaissance de la réglementation, ou peut être depuis plusieurs années. Cela ne légitime pas pour autant leur maintien en état », explique Isabelle Martinetti chargée du dossier à la DDTM.

La commune a fait le choix de favoriser la concertation et de trouver des solutions amiables. Des courriers seront envoyés pour demander aux afficheurs ou bénéficiaires la dépose des panneaux contrevenants dans un délai de un mois.

Renseignements sur :

www.legifrance.gouv.fr

décret n° 2012-118 du 30 janvier 2012.

Parmi les principaux points de la réforme :

- La publicité : en dehors des agglomérations, la publicité est interdite.

- Dans les agglomérations, la publicité est admise et soumise à déclaration préalable auprès du maire ou du préfet, à condition de satisfaire à certaines prescriptions, dont les mesures d'économie d'énergie et de prévention des nuisances lumineuses (désormais les publicités lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h du matin).

Le décret limite aussi, dans toutes les communes, les dispositifs publicitaires muraux installés sur des bâtiments industriels ou commerciaux. Il encadre également spécifiquement les enseignes en les limitant en surface et en nombre.

Les délais d'application :

Les dispositifs apposés depuis le 1^{er} juillet 2012 doivent être conformes à la nouvelle réglementation (à Plougonvelin un délai de un mois sera accordé).

Les dispositifs installés avant 2012, qui étaient conformes à l'ancienne réglementation, doivent se mettre aux normes avant le 1^{er} juillet 2018. Pour les dispositifs non conformes, il n'y a pas de délai (à Plougonvelin un délai de un mois sera accordé après réception du courrier).

Raymond QUERE,

Adjoint à la communication

et Martine STEPHAN,

Conseillère déléguée à l'environnement

de toutes sortes. Avec la loi de 2010, les choses vont changer. Avec les décrets officiels parus en janvier 2012, les règles se durcissent. D'une manière générale, le décret entend favoriser l'évolution de l'affichage publicitaire vers des formes plus respectueuses du paysage.

Nous distinguons 3 types de dispositifs d'affichage :

- la publicité : constitue une publicité, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention ;

Quels budgets en 2013 ?

Le début d'année est, pour la municipalité, l'époque où l'on fait le bilan de la gestion de l'année précédente et où l'on construit l'activité de l'année en cours. Il convient de signaler qu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2012, autant par la commune que par le centre aquatique Treziroise.

L'année 2013 ne faillit pas à la tradition et oblige toute l'équipe à un exercice d'équilibre entre recettes et dépenses. Il faut tenir compte du contexte de crise, afin de limiter la hausse des impôts à l'augmentation des bases appliquée par le gouvernement (+1,8 %). Les dotations de l'Etat n'augmentent pas en 2013 et

imposent des contraintes de gestion très rigoureuse.

En priorité, l'activité de l'équipe est orientée vers les chantiers démarrés à la fin de l'année 2012. La plupart de ces chantiers sera terminée au cours de ce premier semestre : boulodrome, salle des jeunes et des aînés, tribune du stade, sanitaires du Trez Hir, rénovation des 1^{er} et 2^{ème} étages de la mairie, sans oublier la rénovation de la maison du gardien à Bertheaume.

Il s'agit là de chantiers très importants qui seront certainement appréciés tant par la population locale que par nos visiteurs.

Pour cette année 2013, nous envisageons,

en fonction de nos possibilités financières, de réaliser la 3^{ème} tranche du programme d'effacement des réseaux de la rue Saint-Yves, la rénovation de la partie continentale de Bertheaume. Bien sûr, nous continuerons à adapter nos bâtiments et la voirie aux normes handicap.

Le fonctionnement de nos équipements existants (Kéraudy, Treziroise, Maison de l'Enfance, Office de Tourisme) devra également être assuré afin d'offrir les meilleurs services à la population.

Annick DESHORS

Adjointe aux finances

Liste des délibérations du 1er trimestre 2013

Les délibérations et annexes sont affichées dans le hall de la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2013

• Comptes administratifs 2012 :

➤ Commune

✓ Commune : excédent de fonctionnement 682 207,92 € et déficit d'investissement de 227 215,95 € (21 voix pour et 5 abstentions)

✓ Maison de l'enfance : excédent de fonctionnement de 74,46 € (unanimité)

✓ Centre culturel : excédent de fonctionnement de 187,40 € (21 voix pour et 5 abstentions)

✓ Centre de loisirs aquatiques : excédent de fonctionnement de 314 764,64 €, déficit d'investissement de 452 921,59 € (21 voix pour et 5 abstentions)

• Compte de gestion du receveur :

Les comptes établis par le receveur municipal, retraçant les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice 2012 pour le budget principal et les budgets annexes concordent avec les résultats du compte administratif 2012. Unanimité

• **Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières** (article L 2241-1 du CGCT) réalisées par la commune, pendant l'exercice budgétaire de l'année, retracé par le compte administratif (22 voix pour et 5 abstentions) :

✓ **Acquisitions (total : 100 000 €) :**
- Centre technique de Kéromnès : 100 000 €

✓ **Cessions de terrains (TOTAL : 38 960 €)**

- à Mme SIX : 12 400 €
- à M. LE CORNU : 26 560 €

• **Débat d'orientation budgétaire** : obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants (articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1 du CGCT), il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il expose notamment la situation financière de la commune et les orientations de la collectivité en matière de nouveaux services rendus, d'investissements, de fiscalité et d'endettement.

Le document de présentation de ce débat d'orientation budgétaire a été mis à la disposition des membres 8 jours avant la séance au cours de laquelle a eu lieu le débat d'orientation budgétaire 2013.

• Admission de créances en non-valeur

Le Maire soumet à la délibération une créance irrécouvrable sur le budget de la commune et demandée en non-valeur par le Comptable.

Les poursuites engagées par le comptable n'ayant pas abouti pour cause d'insolvabilité, le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette demande visant à apurer des comptes la prise en charge des titres émis à l'encontre des débiteurs et à admettre en non-valeur les créances suivantes :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur les créances pour un montant total de 477,34 euros, qui seront imputés au budget communal 2012 (424,30 € sur le budget principal et 53,04 € sur le budget de la Maison de l'Enfance).

• Acomptes sur subvention

- **Office de tourisme** : acompte de 16 000 €
- **Association les allumés de la grande toile** : acompte de 3 000 €

• Avenant avec Récréa pour résiliation de la convention de gestion déléguée

Par délibération du 3 septembre 2012, le conseil municipal a approuvé le protocole transactionnel avec Recréa destiné à mettre un terme amiable aux litiges concernant le centre aquatique Tréziroise.

Ce protocole prévoyait en son article 7 qu'après exécution parfaite des engagements réciproques, les parties résilieront amiablement la convention de délégation de service public conclue le 27 juillet 2001.

Le projet d'avenant formalisant cette résiliation, sans aucune autre conséquence juridique ou financière autre que celles prévues au protocole, est consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la signature de l'avenant formalisant la résiliation de la convention de gestion déléguée signée le 27 juillet 2001 et d'autoriser le maire à signer cet avenant.

• Résidence des mouettes – garantie d'emprunt

Une demande de garantie d'emprunt à hauteur de 50 % est sollicitée par l'Association Les Amitiés d'Armor pour l'extension et la restructuration de la résidence des Mouettes pour les prêts suivants :

- prêt PLS destiné à l'extension :
Montant du prêt : 1 510 000 € sur 35 ans, soit une garantie sur 755 000 €
- prêt PHARE destiné à l'extension :
Montant du prêt : 1 154 000 € sur 35 ans, soit une garantie sur 577 000 €
- prêt PHARE destiné à la restructuration : Montant du prêt : 486 000 € sur 25 ans soit une garantie sur 243 000 €.

La demande de garantie totale porte donc sur 1 575 000 €.

L'article L2252-1 du Code Général des Collectivités Territoriales définit les dispositions applicables aux garanties d'emprunt. Toutes les conditions étant réunies, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie sur les 3 emprunts précités.

• Modification simplifiée du PLU – réduction de l'emplacement réservé n°10

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le cadre général et expose les motifs qui justifient la modification simplifiée du Plan Local d'Urba par la réduction de l'emplacement réservé n°10.

Par délibération du 3 septembre 2012, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision simplifiée du PLU pour la réduction de l'emplacement réservé » N°10.

Le projet de modification et l'exposé de ces motifs ont été portés à la connaissance du public par voie d'enquête publique pendant un délai d'un mois (du lundi 5 novembre au lundi 5 décembre 2012) en vue de lui permettre de formuler des observations. Aucune observation n'a été formulée sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la modification simplifiée du PLU visant à la réduction de l'emplacement n°10, conformément aux articles L 123-13 et R 123-20-1 du Code de l'Urbanisme et autorise le maire à signer les actes nécessaires à la mise en place de la modification simplifiée du PLU

• **Schéma départemental de coopération intercommunale : projet de dissolution du syndicat d'électrification de Saint Renan et modification du périmètre du Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère (SDEF).**

Par arrêté en date du 27 décembre 2011, Monsieur le Préfet du Finistère - suite aux délibérations de la commission départementale de coopération intercommunale - a arrêté le schéma départemental de coopération intercommunale, conformément aux orientations fixées par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.

Ce schéma prévoit une rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes. Dans ce contexte, M. le Préfet propose :

- La dissolution des syndicats primaires d'électrification, dont celui de Saint-Renan à compter du 31 décembre 2013 (à l'exception de Riec-sur-Belon et de Pont-Aven maintenus pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'eau) ;
- La modification du périmètre du SDEF par l'intégration des communes en lieu et place des syndicats primaires à compter du 1^{er} janvier 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 26 voix pour et 1 abstention,

a donné un avis favorable aux propositions de dissolution du syndicat primaire d'électrification de Saint Renan et modification du périmètre du SDEF.

• **Convention tripartite pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie**

Le maire expose que le contrat d'affermage avec Véolia concernant la délégation de service public d'eau potable se termine. Le nouveau contrat d'affermage est signé avec Eau du Ponant.

Le maire propose la signature d'une convention tripartite entre le Syndicat des Eaux de Kermorvan, Eau du ponant et la commune pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie.

Le délégataire aura en charge le maintien en bon état de fonctionnement, de conservation et d'aspect des poteaux incendie ainsi qu'une vérification avec un essai de débit et de pression une année sur deux.

Le tarif proposé par Eau du Ponant n'est pas encore défini mais était fixé par Véolia en 2012 à 71,50 € par poteau, soit un montant estimé à 4576 € pour 64 poteaux communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention tripartite pour l'entretien et le contrôle des 64 poteaux incendie pour une durée de 3 ans et autoriser le maire à signer la convention.

• **Remboursement des frais de déplacement des bénévoles**

Monsieur le Maire rappelle que la bibliothèque municipale est gérée et animée par une équipe de bénévoles. Ces bénévoles sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation, leurs relations avec la bibliothèque départementale de prêt et leurs achats en librairie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser le remboursement par la commune de leurs frais de déplacement, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles

applicables aux fonctionnaires territoriaux, conformément à la réglementation en vigueur.

- De donner délégation à Monsieur le Maire pour dresser et tenir à jour la liste de ces bénévoles.

• **Création de 4 postes de contrat d'avenir**

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le dispositif « emplois d'avenir » est entré en vigueur. Créé par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012, ce nouveau dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 25 ans peu ou pas qualifiés par contrat aidé.

Dans le secteur non-marchand, le contrat prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.) de 3 ans au maximum réglementé par le code du travail.

L'aide à l'insertion professionnelle versée par l'Etat est fixée à 75 % du taux horaire brut du S.M.I.C. Cette aide s'accompagne d'exonération de charges patronales de sécurité sociale.

Le Maire propose à l'assemblée le recrutement de 4 emplois d'avenir, pour intégrer :

- le service Maison de l'enfance (à temps complet) et acquérir des qualifications pour exercer les fonctions d'animateur de l'accueil de loisirs,
- le service administratif (à temps complet) et acquérir des qualifications pour exercer les fonctions de secrétariat,
- le service technique (à temps complet) et acquérir des qualifications pour exercer les fonctions d'agent polyvalent.
- l'école maternelle (à temps non complet, 28h par semaine) et acquérir des qualifications pour exercer les fonctions d'agent de surveillance des enfants.

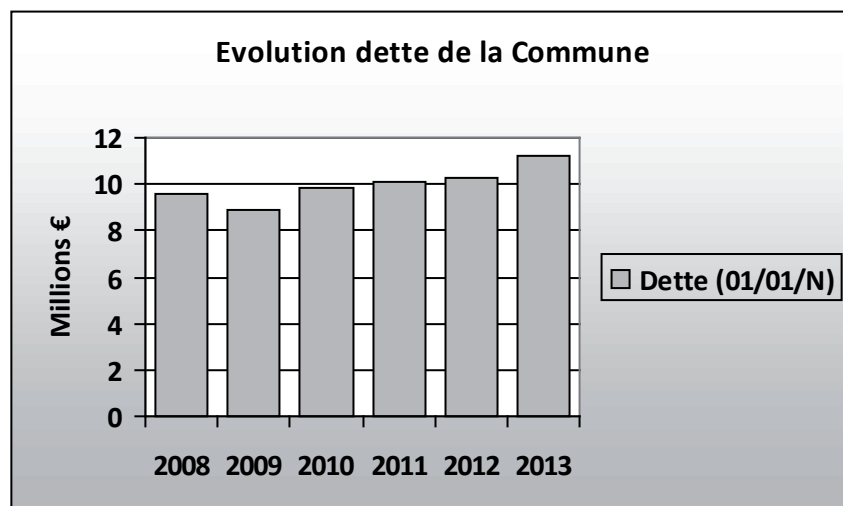
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 21 voix pour et 6 abstentions, adopte la proposition du Maire et inscrit au budget les crédits correspondants.

L'endettement de la commune : le véritable héritage d'Israël Bacor

A écouter notre Maire, l'endettement de la Commune aurait considérablement diminué sous son mandat. Selon lui, la dette serait en effet passée de 5,761 M€ au 1^{er} janvier 2008 à 4,362 M€ au 1^{er} janvier 2013.

Fort curieusement, notre Maire oublie cependant de tenir compte des emprunts des budgets annexes, et notamment de celui de la piscine..., dont le remboursement incombe pourtant aux plougonvelinois.

En cumulé, le montant de la dette en capital au 1^{er} janvier 2013 est en vérité de **11,19 Millions €...**, alors qu'il était de **9,61 Millions €** au 1^{er} janvier 2008.



En conclusion, l'endettement de la Commune loin d'avoir considérablement baissé... a donc au contraire augmenté !

Ressources humaines

Un nouveau défi pour Nathalie

Directrice de la maison de l'enfance, Nathalie DA SILVA a souhaité prendre de nouvelles fonctions au Conseil Général du Finistère. Elle quittera donc les services communaux le 19 avril, après 13 années passées à Plougonvelin au service des enfants.

Ses qualités professionnelles et humaines, son esprit d'équipe, son dynamisme et sa volonté de faire avancer les projets en ont fait une collaboratrice très appréciée. Son expérience parmi nous est une belle réussite dont elle peut être très fière.

Ses collègues et ses partenaires de travail se joignent à moi pour lui souhaiter beaucoup de succès dans son nouveau poste.

Isabelle TISON,
Directrice Générale des Services.

Informations municipales

Bulletin municipal

Les articles devront être déposés avant le 15 du mois précédant la parution à l'adresse suivante :

bulletin@plougonvelin.fr

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance. www.plougonvelin.fr

Le fond et la forme des articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.



Edition de l'été

Comme chaque année, l'édition de l'été sera bi-mensuelle et sera réalisée par une entreprise extérieure.

Si vous souhaitez y publier une **information**, celle-ci doit parvenir en mairie, **au plus tard le 1er juin 2013** à l'adresse habituelle :

bulletin@plougonvelin.fr

Rendez vous avec la municipalité

Israël BACOR

Maire : bacor@plougonvelin.fr

Les adjoints au maire :

- Raymond QUERE

1er adjoint

Adjoint à la Communication

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- Sylvie LANNUZEL

Adjointe à l'Urbanisme

et révision du PLU

le samedi de 10H à 12H

- Jean-François LE DEUN

Adjoint aux Travaux, réseaux

et patrimoine

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- Marie-Thérèse SIMPLEX

Adjointe aux Affaires sociales,

aux Aînés et à l'enfance

le mardi de 10H à 12H

- Pascale GROUX

Adjointe à la Culture

et aux Animations culturelles

le mercredi de 10H à 12H

- Alain CARIOU

Adjoint aux Ecoles, à la cantine - Jeunesse

et Conseil Municipal Jeunes

le lundi de 15H à 18H

- Annick DESHORS

Adjointe aux Finances

et au Tourisme

le mardi et le jeudi de 10H00 à 12H00

Les conseillers délégués :

- Yolande ROCHER : Les sports et les associations sportives, le comité de l'Anse,

- Martine STEPHAN : Développement durable, Environnement, Agriculture, développement du covoiturage

- Georges PELLEN : Développement économique et artisanat, zone artisanale, commission Treziroise

- Jean Claude AMIL : Sécurité ERP, liens avec les autorités militaires et associations du souvenir

Nos services

☎02.98.48.30.21

www.plougonvelin.fr

- Isabelle TISON

Directrice générale des services :

dgs@plougonvelin.fr

- Mairie :

mairie@plougonvelin.fr

- Service état-civil :

accueil@plougonvelin.fr

- Service urbanisme :

urbanisme@plougonvelin.fr

Service social :

social@plougonvelin.fr

- Service ressources humaines et élections :

rh-elections@plougonvelin.fr

- Service comptabilité :

comptabilite@plougonvelin.fr

- Police municipale :

police@plougonvelin.fr

- Office de tourisme :

tourisme@plougonvelin.fr

- Maison de l'enfance :

maison.enfance@plougonvelin.fr

- Cantine :

cantine@plougonvelin.fr

- Espace Kéraudy :

accueil@espacekeraudy.com

- Treziroise :

treziroise@plougonvelin.fr

- Bulletin municipal :

bulletin@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mardi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mercredi

de 08H30 à 11H45

FERME l'après-midi

Jeudi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Vendredi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H00

Samedi

de 09H00 à 11H45

FERME l'après-midi

*Nous vous rappelons que le **samedi** la mairie est ouverte pour une **permanence état-civil** uniquement.*

Etat-civil

Naissances :

Camille **MEAR**, domiciliée 6 rue des Eglantines

Gaël **KAIGRE FRANCOIS**, domicilié rue des Cormorans

Nathan **GOARZIN**, domicilié 1 impasse Nordet

Emilie **GONCALVEZ LE BRIS**, domiciliée 31 rue Saint Mathieu

Simon **SCALABRE**, domicilié 2 rue Kermanuel

Mayann **SAIDINA**, domicilié 4 rue de la Presqu'île

Loan **LALLIER**, domiciliée 15 Streat Milin Avel

Décès :

Jean Marc **CLIN**, 70 ans, domicilié 11 rue de Béniguet

Marie Claire **LEMEE**, 92 ans, domiciliée 30 boulevard de la Mer

Marie Catherine **MORROT**, 63 ans, domiciliée chemin de la Colonie

Conseil en architecture

La commune met à la disposition des plougonvelinois un architecte conseil.

Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos

intentions avant de déposer votre projet définitif.

La **prochaine permanence** aura lieu le **26 avril 2013, de 14h00 à 16h30**, sur rendez-vous, à la mairie de Plougonvelin.

Cadastre

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans, connectez-vous sur

www.cadastre.gouv.fr

Autorisation d'occupation des sols

- Déclarations préalables :

DP n°13-10 : BALCON François

19 impasse de la Baie
Ravalement

DP n°13-13 : BOCQUEL Cyril

66 rue Saint Yves
Remplacement balustrades existantes par balustrades pvc + Remplacement portillon

DP n°13-14 : STEPHAN Martine

20 rue du Plateau
Extension + panneaux solaires

DP n°13-15 : VIAN Nadia

27 rue du Stade
Division en vue de construire

DP n°13-16 : JOURT Victor

17 Streat Run Bleiz
Véranda

DP n°13-17 : UGO Jean-Paul

24 rue des Pavillons
Pose d'un vélux

DP n°13-18 : HERBERT Nathalie

13 rue des Bruyères
Clôture

DP n°13-19 : GAEC du Goulet

Kerivin Vao
Création de talus entre 2 parcelles

DP n°13-20 : CABON Denis

14 boulevard de la Mer
Portail

DP n°13-21 : GONCALVES RUI Manuel

31 rue Saint Mathieu
Clôture

PC n°12-66 : LE MOIGN Luc

Rue de la Paix
Construction d'une habitation

PC n°12-67 : CONNAN Stéphane

Lotissement Les Hameaux de Kerzezenoc (lot 36)
Construction d'une habitation

PC n°12-69 : PETIT E. - MOAL D.

Lotissement de Kervasdoué (lot 5)
Construction d'une habitation

PC n°12-71 : LANCIEN Sébastien

Lotissement Les Hameaux de Kerzezenoc
Construction d'une habitation

- Permis de construire :

PC n°12-54 : LE LANN - LE DOUARIN

29 boulevard de la Corniche
Relise en état et extension de la construction existante



Maison de l'enfance

Rue Mezou Vilin 29217 Plougonvelin.

Contact **accueil de loisirs et périscolaire** : 02 98 48 27 54 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Contact **crèche** : 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

LES SERVICES DE LA MAISON DE L'ENFANCE SERONT FERMÉS LE VENDREDI 10 MAI 2013.

Accueil de loisirs Enfance (enfants de 3 à 12 ans) :

L'ALSH est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (du 22 AVRIL AU 3 MAI).

Les programmes d'animation sont disponibles à la structure ou sur le site internet de la commune espace enfance/jeunesse.

Les inscriptions –possibles à la journée, ½ journée avec ou sans repas- sont à faire au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.

Facturation selon le quotient familial.

Les horaires d'ouverture : 7H00-19H00

Garderie Périscolaire (enfants scolarisés) :

Elle est ouverte tous les jours scolaires de 7H00 à 9H00 et de 16H30 à 19H00.

Goûter offert aux enfants. Facturation à la demi-heure selon le quotient familial.
Aide aux devoirs pour les enfants du primaire les lundis et jeudis soirs de 17h15 à 18h.

Multi Accueil :

La structure fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Elle dispose de 15

places en journée continue et de 5 places en demi-journée.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants de façon ponctuelle à la halte-garderie merci de téléphoner à la structure.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, merci de prendre rendez-vous avec la responsable Nathalie Da Silva au 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

La commission d'admission pour les places en crèche de septembre 2013 se réunira : le 28 MAI 2013.



SPORT, LOISIR, DETENTE... La Treziroise satisfait toutes vos envies !

Contact 02 98 38 06 11
ou
treziroise@plougonvelin.fr

Lundi 1^{er} avril :

La Treziroise sera ouverte au public de 9h à 13h et de 15h à 18h
Les cours de natation du 3^{ème} trimestre sont maintenus

Vacances de Pâques :

Du lundi 22 avril au dimanche 5 mai, les maîtres nageurs vous proposent :

- de l'aquagym : 45 minutes de séance suivies de 15 minutes de détente à l'espace balnéo sauna/hamma/spa
mercredi de 18h45 à 19h45 (sauf le 1^{er} mai)
mardi et jeudi de 10h à 11h

-de l'aquacycle :

lundi, mardi et jeudi de 18h45 à 19h45

-des stages de natation (Je me déplace / Je nage) du lundi au vendredi de 11h à 13h (y compris le mercredi 1^{er} mai)
Renseignement à l'accueil. Inscription à partir du lundi 2 avril

-des animations et jeux aquatiques ludiques du lundi au vendredi à partir de 15h, venez vous amuser et en profiter un maximum!!

Partenariat La Récré des 3 Curés :

Du 1^{er} au 30 avril, pour une carte enfant de 10 entrées achetée, 1 entrée est offerte au parc de loisirs La Récré des 3 Curés à Milizac*.

*Dans la limite des places disponibles.

Pédaler dans l'eau seul à votre rythme ou à plusieurs ?

Rien de plus simple avec la location des aquacycles (3 euros la ½ heure)
Lundi entre 14h et 15h30
Jeudi entre 12h et 13h30
Vendredi entre 16h30 et 18h

Horaires d'ouverture au public

	Période scolaire		Vacances	
Lundi	14h-19h		10h-2h30	14h30-19h
Mardi	12-13h45	16h30- 21h	11h - 21h	
Mercredi	15h-19h		10h-2h30	14h30-19h
Jeudi	12h-3h45	16h-19h	11h - 19h	
Vendredi	16h30-21h		10h12h30	14h30-21h
Samedi	15h-18h			14h-18h
Dimanche	9h-13h	15h-18h	9h-13h	15h-18h

Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture

Fermeture de la caisse 30 minutes avant la fermeture



Médiathèque



Le 11^{ème} « Prix des Lecteurs du Télégramme »

Les 6 livres sélectionnés pour le **Prix des Lecteurs du Télégramme 2013** sont disponibles en médiathèque :

- « Deux enfants » de Pierre Vavasseur (Les éditions du Moteur),
- « Les Proies » d'Annick Cojean (Grasset),
- « Un repas en hiver » d'Hubert Mingarelli (Stock),
- « Prison avec piscine » de Luigi Carletti (Editions Liana Levi),
- « Le promeneur de la presqu'île » de Jean-Luc Nativelle (Editions du Petit Véhicule),
- « La mer et le silence » de Peter Cunningham (Editions Joëlle Losfeld).

Le festival du conte « Petite marée »

Organisé par l'ADAO à l'intention des plus jeunes se déroulera du 19 au 25 mars.

mardi 9 avril à 10h à la médiathèque

Yannick Colloch, conteuse amateur sur le festival depuis de nombreuses années, racontera ses histoires avec passion : « **La mare aux histoires** ».

A partir de 1 an / Durée : 30 minutes
Cette mare à l'air bien calme... Au fil de l'eau et des rencontres, la souris, la grenouille, l'escargot, le canard, et d'autres petits animaux deviennent des amis inséparables et partent vers de nouvelles aventures!
(sur réservation en médiathèque)



Rendez-vous mensuels :

➤ **Le mercredi 3 avril à 10h30 :** l'« **Heure du conte** » pour les enfants de 4-8 ans : contes, histoires, jeux de mots et jeux d'images...

➤ **Le mercredi 10 avril de 10h à 10h30 ou de 10h45 à 11h15 :** « **English playtime** » Jeux, comptines, chansons, histoires... en anglais pour les enfants de 6-7 ans. Renseignements et inscription en médiathèque.

➤ Le mardi 30 avril de 9h30 à 10h30 : les « Bébés lecteurs » :

Animation autour du livre : contact et découverte du livre, éveil à la lecture, aux histoires...



Ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

➤ Accueil du public : Entrée libre

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 18 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 30

Visitez notre site internet
www.plougonvelin.fr

Pour les contacts :
mediatheque@espacekeraudy.com
☎ 02 98 38 03 83

ESPACE KERAUDY

CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS PLOUGONVELIN

Informations : 02.98.38.00.38 ou www.plougonvelin.fr

Agenda....

LE SONGE DU CONTEUR

Par la compagnie Singe Diesel
Mercredi 24 avril à 10H et 15H
Durée : 40mn, à partir de 4 ans
Tarifs : 9 € normal / 7 € réduit / 6 € abonné / 4 € - de 12 ans
Placement libre



Juan, l'argentin des Monts d'Arrée, rend hommage à la Bretagne avec ses valises pleines de marionnettes, qu'il sort spécialement pour vous raconter des histoires fantastiques de Korrigans, Trolls, Poulpiquants, Poulpiquets, Teuz, Korriks, bouqueteux... et autres peuples de l'invisible. Avec un style personnel le marionnettiste nous conte des histoires inédites qu'il appelle lui-même les histoires de l'impossible : «C'est quand on ne peut pas croire, qu'on y croit...»

L'ATELIER DE CUISINE, atelier de création de marionnettes.

Par la compagnie Singe Diesel
Mercredi 24 avril à 11H et 16H
Tarif : 4 € durée : 1H

Ici un grand chef vous dévoile ses recettes pour construire des marionnettes avec les meilleurs ingrédients. Un moment savoureux pour les enfants.
Au programme : apprentissage de différentes techniques de fabrication : papier, papier mâché, mousse...mais aussi découverte de technique de manipulation.

Atelier pour 15 enfants maximum encadré par un chef.

EXPOSITION DE MARIONNETTES

Par la Compagnie Singe Diesel
Exposition visible du 18 au 30 avril aux heures d'ouverture de l'espace Kéraudy
Entrée libre

LA BROUILLE

Par le Théâtre des Tarabates
Jeudi 25 avril à 11H, 15H et 17H
Durée : 30 mn + parcours sensoriel, à partir de 18 mois
Tarifs : 9 € normal / 7 € réduit / 6 € abonné / 4 € - de 12 ans



LA SEMAINE DE LA MARIONNETTE 2nde édition

Nous vous donnons rendez-vous **du 18 au 26 avril 2013** pour la seconde édition de la Semaine de la Marionnette. Au programme **trois spectacles à voir en famille** une exposition à parcourir librement (dès le 18 avril) et **deux ateliers de création de marionnettes** pour faire de cet événement un moment de découverte artistique et de plaisir partagé !



La Brouille, adaptation du livre du même nom de Claude Boujon, est l'histoire de deux mains. Toutes deux tentent de se partager un petit coin de terre. Les mains se découvrent et jouent. Puis elles se brouillent et se réconcilient...

Spectacle de mains, La Brouille invite les tout-petits à observer, ressentir et développer leur imaginaire. Après le spectacle, le public est invité à découvrir un parcours sensoriel.

MOBY DICK



Par Morisse et cie

Vendredi 26 avril à 15H

Durée : 1H10, à partir de 6 ans

Tarifs : 13 € normal / 11 € réduit / 7 € abonné / 6 € - de 12 ans

« Ne ratez pas « Moby Dick », ce spectacle de marionnettes vous séduira...

La compagnie Morisse a adapté avec talent le roman d'Herman Melville et fait revivre la chasse à la baleine... Outre l'aventure, le suspense, les enfants s'enthousiasmeront pour les décors. La compagnie a réalisé de véritables prouesses en construisant elle-même le navire qui avance sur scène... Quand à la scène finale c'est grandiose ! »
Le Parisien



Services de l'OT :

Billetteries :

- pour les îles
- Océanopolis
- La Récré des 3 Curés

Billetterie des cars de l'Elorn !

achetez vos tickets du réseau de transport en commun Pen ar Bed à l'Office de tourisme
Ticket unité 2€, carnets de 10 tickets : 15€

Location de vélos sur Plougonvelin, et réservation de vélos à Ouessant.

Accès internet à l'Office de Tourisme, tarifs 1€ le quart d'heure/ 0.20€ la page imprimée

Le jeu du Pays de Brest - Morlaix est enfin arrivé! Des Abers aux Monts d'Arrée, de la baie de Morlaix à la presqu'île de Crozon, découvrez votre Pays de vous amusant. Jeu de société original et convivial, à découvrir entre amis ou en famille. *



Rejoignez l'office de tourisme sur facebook !!

Fan page : Office de Tourisme de

Plougonvelin

L'Office de Tourisme est
Ouvert du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.



Exposition salle Hippocampe :

Serge Brizai

Du 2 avril au 31 mai, Serge Brizai expose ses peintures à la salle hippocampe. Entrée libre aux heures d'ouvertures de l'Office de Tourisme.



Carte privilège :

Cette carte est accessible aux résidents de la commune de Plougonvelin, elle est nominative, et valable 2 ans.

Elle permet de bénéficier de tarifs à l'espace aquatique Treziroise et sur certains spectacles à l'espace Keraudy. Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec une photo d'identité par personne, carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile. (Coût 3€).

Phare de la Pointe Saint-Mathieu et le musée de l'abbaye :

Ouverture aux vacances de printemps à partir du samedi 20 avril de 14h à 18h30. fermé le mardi.

FORT DE BERTHEAUME :

Visite commentée sur réservation, à partir de 20 personnes. Inscription à l'Office de Tourisme.

Cénotaphe de Saint-Mathieu :

Le Cénotaphe est ouvert les week-ends et jours fériés de 12h à 18h30 et tous les jours pendant les vacances scolaires des zones A et C de 10h à 18h30.

Découvrir Plougonvelin à pied et à vélo :

Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pieds, à vélo ou à VTT.

8 circuits de randonnées sont disponibles à l'office. 0.20€/fiche.



Les lundis, l'association Gymnique de Plougonvelin vous invite à une séance de découverte de Plougonvelin et ses environs, bord de mer et campagne lors de randonnées pédestres de 10 à 12km chaque

lundi matin (sauf férié). Rendez vous sur le parking stade du Trémur. Départ à 9h précises.

GRATUIT.

Rens 02 98 48 30 18 ou 06 79 24 45 56.

**Billetterie disponible
à l'Office de
Tourisme !**

**Balade Iroise
à l'Office de
Tourisme !**

Ecole maternelle Roz Avel

Portes ouvertes le samedi 13 avril

10h-10h45 : Accueil des futurs élèves et de leurs familles, informations générales sur l'école, présentation de l'association de parents d'élèves (APE) et de la filière bilingue (Association Div-yezh).

10h45 - 11h : Visite de l'école et présentation des enseignants dans les classes pour les nouveaux venus.

Modalités d'inscription année scolaire 2013-2014

* Petite section première année: (PS1)

Seront acceptés :

- Les enfants ayant 2 ans révolus en septembre (nés avant le 31 Août 2009) sous réserve d'un nombre de classe suffisant.

- Les enfants nés entre le 01/09/2011 et le 31/12/2011 seront placés sur **liste d'attente** pour la rentrée de janvier. Une réponse vous sera donnée avant le 15/09/2013

NB : Les enfants arrivant en **janvier** devront **impérativement** être inscrits **avant le 3 septembre 2013**.

Les enfants les plus âgés seraient prioritaires, le cas échéant.

L'aptitude est une condition indispensable à l'admission à l'école, il en est de même pour les enfants restant à la sieste.

* Petite section deuxième année: (PS2)

Seront acceptés : tous les enfants nés avant le 31 Décembre 2010

* Autres classes: (MS-GS)

Seront acceptés : tous les enfants,

NB : *il vous sera demandé un certificat de radiation de l'ancienne école à fournir dès que possible.*

* Modalités, documents à fournir

☐ Il faut prendre contact avec la mairie pour la pré-inscription et vous présenter munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Il vous sera remis une fiche de renseignements à compléter.

☐ Les inscriptions se feront auprès du directeur, **sur rendez-vous, le mardi** (dès le 5/02). Il vous sera demandé: Livret de famille, carnet de santé, fiche de pré-inscription de la mairie, fiche de renseignements complétée. (Ainsi que le livret scolaire et le certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé).

☐ L'école propose une filière classique et une filière bilingue Français/Breton. Votre choix vous sera demandé à l'inscription mais vous pourrez bénéficier d'un délai de réflexion.

Contact : M. LE MEUR (Directeur)
02.98.48.31.88

Le mardi toute la journée,
Les autres jours de classe
10h - 10h30 et 15h - 15h30

Vie associative



L'association des parents d'élèves des écoles de ROZ-AVEL, organise un

VIDE GRENIER de printemps

PLOUGONVELIN

Dimanche 14 avril 2013

Salle omnisport rue du stade

Entrée visiteurs + 12 ans : 1€50

Horaires : 9h - 16h30

Contact/ réservation emplacement (3,5€ le ml)
06 19 26 60 25



Nous vous informons que le club est ouvert à tous : Actifs et retraités.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre les jeudis à partir de 13h30 (place Ch De Gaulle).

Le club propose différentes activités et rencontres, telles que : Jeux de société, tarot, belote, boules, sorties, aquagym, théâtre et autres...

Nous participons à des échanges inter-club au niveau du secteur pour des concours, marche et jeux.

Activités :

Mercredi 10 : Jeux « Le savez-vous ? » à Guipronvel.

Vendredi 19 : Marche du printemps à Guilers.

Contact : Marie-Claire THORIBE Tel : 02 98 48 34 41



Langue Bretonne : Korn ar vrezhonegerien

D'an abardeiz e lavarfet
hag hen a zo bet kaer an deiz
evel d'ar maro a welfet
a zo bet mad ar vuhez.
*C'est le soir que vous direz
si le jour a été beau,
comme à la mort vous verrez
si bonne a été la vie.*

Bezañ moal evel ur vilienn.

*Ne plus avoir un poil sur le caillou.
(être chauve).*

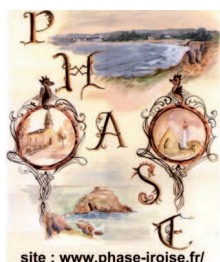
Klañv hep glac'har,
kamm ki pa gar.
*Malade sans douleur,
chien boiteux quand il veut.*

Ken bras laer eo an hini a zalc'h ar sac'h,
evel an hini a lak e-barzh.

*Aussi grand voleur est celui qui tient le
sac,
que celui qui dedans.*

Den koz, gwin koz en ho gwerenn ;
en ho tas, den yaouank, dour yen.
*Vieillard, du vin vieux dans votre verre ;
Dans votre tasse, jeune homme, de l'eau
froide.*

rene.lemoign@orange.fr



site : www.phase-iroise.fr/

Comme les lecteurs
du magazine le savent,
notre association
œuvre dans un esprit
communautaire,
offrant ici, un brin de
culture, en racontant

le passé proche ou lointain de la commune
et de ses habitants ; là, en entretenant, pour
le plaisir des riverains, des marcheurs ou
des touristes, de nombreux lieux liés au
passé de sa population. Nous ne sommes
jamais de trop et nous accueillons avec
plaisir tous ceux qui veulent bien se joindre
à nous.

« Hier », nous avons fait l'objet d'articles
de journaux pour une découverte peu
banale sur la plage du Trez-Hir où le sable
enlevé par la mer laissait quasiment à nu
le sol ancien. Les éléments d'une tombe
apparaissaient déjà, plusieurs promeneurs
donnèrent du pied dedans pour en éprouver
la résistance. Autour furent découverts des
tuiles romaines, de la poterie, un silex
taillé, des charbons de bois ... traces de
présence et d'activité humaines anciennes.
Au premier plan de la photo, devant le



proposera les éléments d'histoire que
nous avons pu recueillir sur cette chapelle
hospitalière et sa raison d'être. Nous
y parlerons aussi de la voie romaine
au bord de laquelle elle fut implantée.
Mais depuis Saint Renan, ce n'est pas
le seul établissement hospitalier, aussi
évoquerons-nous Quillimérien, Ty-Ruz,
la Madeleine ... autant d'établissements
à vocation d'accueil, situés à l'approche
de cette voie antique qui est aussi celle
du pèlerinage de Saint Mathieu. Un des
plus grands pèlerinages du Moyen-Age,
on y venait de très loin, parfois tellement
fatigués, qu'on y laissait la vie comme en
témoigne la toponymie. Ainsi, le champ

P.H.A.S.E.

galet, émerge le
coin d'une tuile
romaine.

P o u r
« demain »,
nous préparons
une exposition
permanente
dans la chapelle
saint Jean. Cette
exposition

situé au chevet de la chapelle saint Jean,
a, au cadastre de 1841, le nom de : « ar
verhet » (le cimetière).

Ce pèlerinage a périclité à une époque
où celui de Saint Jacques de Compostelle
prenait lui son ampleur : Compostelle
heureux concurrent de Saint Mathieu ? A
voir !

Cette exposition devrait trouver sa place
avant l'été, n'hésitez pas à faire ce détour
bucolique sans oublier bien sûr la fontaine
de Notre-Dame de la Clarté, qui elle avait
vocation à soigner les maux d'yeux.



Dis moi, comment ça marche une commune ?

**Plougonvelin
Nouvelles
Perspectives**

Plougonvelin Nouvelles Perspectives, association
au service des habitants de Plougonvelin, organise à
la maison des sports le 16 avril 2013 à 20H30
un débat conférence sur le thème: «comment ça
marche une commune» ?

Rôle et compétences des élus dans la collectivité
locale, fonctionnement et implication dans la
Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

L'occasion pour les Plougonvelinois de comprendre
comment sont gérées et organisées ces institutions.
Le moment aussi de mieux connaître la fonction
d'élus, fonction républicaine ouverte à tous.

Venez nombreux !

Renseignements infopnp@laposte.net
<http://plougonvelinnouvellesperspectives.typepad.fr>



* Une soirée en famille

Avec un Ciné/Rencontre/Casse-Croûte -
Samedi 13 Avril à 18h00 - en présence de
Carole Noblanc, l'héroïne du film

Hiver Nomade réalisé par Manuel Von Sturler

Documentaire-Suisse 2012-1h25 Avec
Carole Noblanc et Pascal Esquisier
2 bergers
3 ânes
800 moutons

Carole et Pascal partent pour leur
transhumance hivernale avec trois ânes,
quatre chiens et huit cents moutons. Pour
la nuit, une bâche et des peaux de bête
comme seul abri. Une odyssée hivernale
au cœur des montagnes, de la nature et du
monde rural.

**Prix du meilleur documentaire européen
2012**

*Carole Noblanc, 28 ans, Bretonne
d'origine, a grandi à Quimper où elle a
travaillé comme diététicienne...jusqu'au
jour de sa rencontre avec Pascal, il y a 6
ans, au cours d'une randonnée dans les
alpes suisses.*

*Elle est la seule femme en Suisse, et peut-
être en Europe, à suivre la transhumance
hivernale.*

**Séance suivie de la rencontre avec Carole
Noblanc et d'un casse-croûte pour
clôturer la soirée**

Cinéma

* Soirée Courts Métrages/MADE IN BREIZH



Une sélection de cinq courts métrages
écrits ou produits en BRETAGNE...
En tournée dans 20 salles bretonnes ...
Et ce sera ici même le JEUDI 18 AVRIL
à 20H30

Ce programme est accompagné d'une
RENCONTRE avec la comédienne
Louise Szpindel (interprète dans « le
Père Noël et le cowboy »)

**5 fictions réalisées par de jeunes
réalisateurs confirmés**

Le Père-Noël et le cowboy (17') 2012



*Le Père-Noël et le cowboy fait se rencontrer
deux jeunes gens sur leur lieu de travail, ...
un très touchant conte du quotidien.*

**La Mystérieuse disparition de Robert
Ebb (10') 2011 Comédie noire...**

**...comment une blague anodine tourne à
la catastrophe !**

Oh Willy...(16') Animation 2012

**(Nombreux prix dans le monde entier
pour ce court)**

*Le récit d'une errance mélancolique entre
passé et présent ... Poétique et touchant.*



Avec mon p'tit bouquet (11') 2012
**Une réalisatrice engagée filme une
réalité : le parloir de la prison, et c'est très
fort. Avec Zazie.**

Qui sont les super héros ? (18') 2012
Notre COUP DE CŒUR !!

Entre dessin et prises de vue réelles, il
traite le quotidien avec humour, au travers
de l'univers des comics. Ce film est un vrai
retour en enfance, plein de douceur, dans
lequel chacun pourra se retrouver.

**Ne manquez pas cette soirée très
accessible**

**TARIF 3.50€ pour tous et entrée
GRATUITE pour nos adhérents**
**(Régulièrement nous leur proposerons
des entrées libres pour faire découvrir
d'autres horizons...)**

RAPPEL

ADHESION annuelle 10€/famille
**(tarifs adhérents 4.50€ au lieu de 6€ et
3.50€ jusqu'à 12ans)**

* ASSEMBLEE GENERALE annuelle de l'Association

SAMEDI 6 AVRIL à 10h00 au cinéma

Exposé de notre activité, actions à venir,
compte de résultat et élection du conseil
d'administration.

Pot servi à l'issue.

Un Par'1 France Burkina-Faso

« La déchetterie hantée » le nouveau
spectacle de **Clair de Lune** au profit de
Un Par'1 France Burkina-Faso, samedi
13 avril à Saint-Renan.

L'association **Clair de Lune** présente un
nouveau spectacle tous les deux ans. Les
enfants jouent sur scène et les parents font
les costumes, les décors, la promotion...
Leur but : jouer au théâtre et chanter pour
récolter des fonds pour des associations
caritatives.

Il y a deux ans ils avaient joué « **Un Totem
dans les étoiles** » à l'Espace Kéraudy ce
qui leur avait permis de parrainer un élève
du Burkina Faso.

« **La déchetterie hantée** » est un conte
musical, associant chant et théâtre, sur
le thème du recyclage et du gaspillage.
Manuela LE GUILLOU a travaillé sur
les textes et la mise en scène, Jean-Yves
Lescop et Frédéric Cadiou sur les textes,
les chants et les musiques.

Ils répètent tout les mardi et mercredi
depuis le mois de septembre et seront fin
prêts pour leur Première : **samedi 13 avril
à 20h30** Espace Culturel de Saint Renan au
profit de **Un Par'1 France Burkina-Faso**.

Informations : Manuela Le Guillou, tél. 02
98 07 24 11

Venez nombreux les encourager et passer
un bon moment. Tout public.



Cours de musique et de danses pour la saison 2012/2013

Il reste des places !

Séances découverte / Perfectionnement en guitare

Musikol propose des séances de découverte ou perfectionnement en guitare par modules de 4 séances de 30 minutes (ou plus)

N'hésitez pas à nous contacter au :

06 64 84 58 22 ou 02 30 96 10 98

(horaires d'ouverture du bureau disponible sur le site).

www.musikol.e-monsite.com
ass.musikol@laposte.net



Une grande nouveauté pour le club d'Aviron de Mer de Plougonvelin en Septembre dernier, une activité d'aviron scolaire a été créée avec le collège Don Michel du Conquet avec un groupe 15 jeunes.

Vous avez peut être vu le groupe de jeunes collégiens au Trez Hir le mardi en soirée (17h30-19h30) de Septembre à Octobre 2012. Et vous pourrez les revoir à partir de début Avril jusqu'à fin Juin aux mêmes horaires.

Cette activité est encadrée par Christophe Baur (Brevet d'Etat aviron) intervenant également pour d'autres clubs d'aviron finistériens.

Nous avons plusieurs objectifs avec la création de ces séances d'aviron. D'abord proposer une activité nautique aux collégiens du Pays d'Iroise sur la communauté de commune, ce qui jusqu'à présent n'existait pas. D'autre part faire découvrir la discipline de l'aviron aux jeunes collégiens qui met en avant une bonne coordination du corps, un vrai esprit d'équipe qui s'exprime par une importante synchronisation entre les rameurs pour faire avancer le bateau et une pratique physique complète sans aucun traumatisme pour des jeunes en pleine croissance.

Cette activité scolaire est l'une des actions que le club mène actuellement pour créer une dynamique autour des jeunes et étendre le groupe de jeunes au sein du club. Des journées découvertes seront également organisées en Mai et Juin pour venir compléter l'aviron scolaire.

Venez nombreux découvrir l'aviron de mer au Trez Hir et rejoignez le 3^{ème} club de France en 2011 et le 4^{ème} en 2012.

Des licences de demi-saison sont possibles entre Mars et Septembre.

Toutes les informations sur :
<http://plougonvelin.mer.free.fr/>
ou au 06 82 74 71 22.



Pour encourager, aider toute personne ou association de Plougonvelin et des communes environnantes porteuse d'un projet dans les domaines sportifs, culturels, éducatifs, environnementaux, humanitaires ou sociaux, économiques, innovants, des loisirs, la LITTORALE met en place une Bourse des initiatives.

La Bourse aux initiatives a vocation à faire émerger des idées en permettant à tout un chacun de proposer un concept ou de souligner un besoin sur son territoire. La bourse aux initiatives s'adresse à tous ; il n'y a pas de bonnes ou mauvaises idées.

Et pour qu'il n'y ait aucun verrou à votre créativité, laissez libre cours à votre imagination ! Les projets ne sont pas comparables entre eux. Toutes les idées sont les bienvenues !

Les projets

Laissé à l'appréciation des demandeurs,

La Littorale lance la bourse des initiatives

outre une présentation circonstanciée, les projets devront comporter un projet financier ainsi que les coordonnées des participants.

Recueil des projets

Le recueil des dossiers se fera jusqu'à fin octobre ; à l'issue du mois d'octobre l'ensemble des idées proposées sera étudiées par le comité de sélection. Les meilleurs projets feront l'objet d'une étude d'opportunité au sein de la LITTORALE qui permettra d'en définir les conditions de recevabilité ; à l'issue de cette phase, votre projet verra peut-être le jour ! Une réponse motivée sera adressée en retour pour chaque projet. Les décisions du comité sont irrévocables.

Montant de la bourse

Le montant de l'aide est fixé annuellement par le comité en fonction des résultats financiers de la LITTORALE.

Communication

Une réception officielle sera organisée par la Littorale pour officialiser la recevabilité des projets et ceux-ci feront l'objet d'une communication : presse locale, bulletin

communal.

Dépôt du dossier : La Littorale St Mathieu Bertheaume – Office de Tourisme 29217 PLOUGONVELIN

Membres du comité de sélection : Pr Dubrana, Orthopédie CHRU Brest - M. Prigent COLIN, Pdt départemental de la Fédération Handisport - M. René RICHARD, Pdt de la Mer en livres au Conquet, et 3 membres de la Littorale : Gérard Bergot, Lionel Bathelier, Lisette Cocaïgn.



Le comité de sélection

Contacts :

Président : Gérard Bergot 06 85 06 80 32
Secrétaire ① 06 79 24 45 56

US PLOUGONVELIN - www.us-plougouvelin.fr



DATES	EQUIPES	Reçoit	Se déplace
06/04	U19	ASPTT	
07/04	PH	PORTSALL	
	D2		PORTSALL
	D3	BREST SC	
13/04	U19		PLABENNEC
14/04	PH		PLOUZANE
	D2	LOCMARIA	
	D3	FC BERGOT	
21/04	PH	GUICLAN	
	D2		PLOUZANE
	D3		FC LAMPAULAIS

Comme tous les ans à la Pentecôte, se déroulera notre traditionnel Tournoi International de football . Cet événement rassemblera plus de 1000 jeunes joueurs sur notre stade de Plougouvelin et sur ceux des communes partenaires.

Votre participation à l'hébergement de ces sportifs nous est indispensable.

Des jeunes joueurs, catégorie U15 (né en 1998-1999), seront les hôtes des familles Plougouvelinoises . Il y a peut-être dans votre entourage des familles susceptibles de nous aider, alors n'hésitez pas à en parler !

Afin de nous aider à organiser cet hébergement, merci de retourner le coupon joint, quelque soit la réponse, le plus rapidement possible et au plus tard pour le 30 Mars à votre dirigeant ou à :

Eric COZ 9 Venelle Streat Hir - 29217 LE CONQUET
Tél. 02 98 89 49 32 Mail: eric.coz@wanadoo.fr
Jean-Claude LANNUZEL 9 rue de Bertheame - 29217 PLOUGONVELIN
Tél. 06 32 44 16 86 Mail: jclannuzel@orange.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Vous est-il possible d'héberger 2 joueurs ?

OUI ☐

NON ☐

Signature :

Nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations.

Par avance, Merci



Amis supporters, voici le calendrier des matchs du mois d'Avril :

	Seniors filles	Seniors gars
06/04	Se déplace à Concarneau 19H30	Se déplace à Carantec Taule 20H00
13/04	Reçoit Morlaix 20H30	Reçoit la Flèche 18H30
20/04	Se déplace à Plouvien 19H00	Se déplace à Hermine Kernic 20H30
27/04	Reçoit Lesneven Le folgoët 18H30	Reçoit Pleyben 20H30
04/05	Se déplace à la Côte des Légendes	Se déplace à Pont de Buy 21H30

HANDBALL PLOUGONVELIN TOURNOI OPEN DIMANCHE 26 MAI SALLE OMNISPORTS



Tournoi mixte ouvert aux plus de 16 ans

-2 licenciés maxi /équipe

-2 filles sur le terrain

INSCRIPTIONS

-par téléphone au 06.64.77.76.06

-par mail anais_brehier@yahoo.fr

-ou au plus tard sur place à 9h30

restauration et buvette sur place !

plougouvelinhandball.free.fr

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Maison de l'emploi

Pré-bilan : 11 et 12 avril : Pour toute femme en congé maternité, en congé parental, mère au foyer, inscrites ou pas à pole emploi, avec ou sans expérience professionnelle et souhaitant entamer une première démarche vers une reprise d'activité (atouts, souhaits, dispositifs d'accès à l'emploi, ...)

Atelier de recherche d'emploi : vendredi 5 et 19 avril de 9h à 12h : permet à toute personne inscrite à Pole emploi de participer à un atelier sur différents thèmes (CV, lettre, ...)

Armée de terre : jeudi 25 avril de 13h30 à 16h30

Rail Emploi Services : tous les jeudis de 10h à 12h

CAP projet professionnel : pour les demandeurs d'emploi souhaitant être accompagné dans une démarche d'orientation (entretiens individuels et collectifs). Information collective fin avril (date à déterminer)

Renseignements et inscription :
Maison de l'emploi
ZA de Kerdrioual – 29290 Lanrivoaré
02.98.32.47.80 – maison.emploi@ccpi.fr

Une Recyclerie Mobile en Pays d'Iroise

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets, la Communauté de Commune du Pays d'Iroise a mis en place une **Recyclerie Mobile** qui intervient **tous les samedis** sur les **déchèteries du territoire** en partenariat avec l'association Culture et Liberté – le Boulon.

Son but est de favoriser le réemploi du matériel et ainsi réduire les déchets enfouis ou incinérés. Les objets ainsi collectés par la Recyclerie Mobile sont principalement orientés pour l'équipement de première nécessité et l'entrée en logement des plus défavorisés sur le pays de Brest.

La Recyclerie Mobile est présente dans l'enceinte de la déchèterie de 10h à 12h et 14h à 17h.

Les prochaines dates d'intervention sont les suivantes :

- Déchèterie de Toul Ibil à Plougonvelin : 13 avril et 18 mai
- Déchèterie du Gavré à Plouarzel : 27 avril et 1^{er} juin
- Déchèterie de Bel Air à Milizac : 4 mai, 8 juin

Informations complémentaires au service environnement de la CCPI :
02 98 32 37 83 ou auprès de la recyclerie Mobile sur les déchèteries.

Campagne de piégeage du rat musqué et du ragondin sur le territoire de la CCPI : appel aux bénévoles

La Fédération Finistérienne de Défense contre les Ennemies des Cultures (FEFIDEC) organise une lutte collective contre le rat musqué et le ragondin à l'échelle du Bas Léon.

Ces deux rongeurs ont été importés d'Amérique pour le commerce de leur fourrure. D'une grande capacité de reproduction ils ont envahis l'ensemble de l'Europe en quelques décennies. Ils ont été classés nuisibles en Bretagne à cause des nombreux dégâts qu'ils occasionnent : perturbation de la faune, fragilisation des berges où ils creusent leur terrier, dégâts aux cultures, vecteur de maladies transmissibles au bétail et à l'homme.

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) est le relais local d'un réseau de piègeurs bénévoles. L'an dernier 38 rats musqués et 22 ragondins ont été piégés.

Nous faisons donc appel à toute personne, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, retraités, ... pour devenir piègeurs bénévoles. Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement et une **prime de 1,50 € par animal** est versée à chaque piégeur.

Pour tout renseignement contactez Aude MAHOT - Communauté de Communes du Pays d'Iroise au 02.98.84.91.82

aude.mahot@ccpi.fr

Le dimanche 28 avril 2013 : Nouveau rendez-vous pour la Balad'Iroise !

Au départ du manoir d'Enez Rouz à Tréouergat en passant par Lanrivoaré, cinq circuits balisés (6, 12, 18, 24 et 32 km) vous emmèneront, en marchant ou en courant dans la campagne du Pays d'Iroise.

La Balad'Iroise, c'est une journée de découvertes à partager en famille ou entre amis, chacun à son rythme...

Un village d'accueil

La Balad'Iroise, c'est aussi un village d'accueil placé cette année, sous le signe de la ruralité. Au programme : gastronomie, art et artisanat mais aussi patrimoine, environnement et festivités musicales.

La Balad'Iroise des enfants

Les enfants seront particulièrement à l'honneur de cette 14^e édition avec au programme : une chasse aux trésors sur le 6 km, des ateliers de peinture, des animations nature et des jeux traditionnels bretons.

La Balad'Iroise, objectif zéro déchet

Pour une Balad'Iroise plus durable, toutes les boissons seront servies dans des gobelets réutilisables et consignés (à la place des gobelets en plastique jetables), cela afin de diminuer les déchets produits durant la journée. Après l'avoir utilisé, chaque participant se fera rembourser sa consigne de 1 €.

Informations pratiques

Départ en toute liberté pour les marcheurs entre 8h30 et 16h

Course nature sur le 12 et le 32 km - Top départ pour les coureurs à 8h30

Joëlettes disponibles pour les circuits de 6 et 12 km.

Tarif : + 12 ans : 6 € + 1 € le verre consigné

- 12 ans : inscription gratuite + 1 € le verre consigné

Renseignements au Pays d'Iroise : 02 98 84 97.60 / www.vacances-en-iroise.com

Saint-Mathieu

Le phare s'est refait une beauté!

330 litres de peinture blanche et rouge ont été nécessaire pour rajeunir notre sentinelle.

A l'occasion de sa réouverture, nous vous proposons un programme varié :

Pour les vacances de Pâques, ouverture du samedi 20 avril au dimanche 12 mai :

Visite commentée du phare et du musée de l'abbaye de 14h à 18h30 (fermé le mardi).
Tarifs : 3€ + 10ans, 1€ / enfant (4-9 ans) et gratuit pour les - de 4 ans.

Visite du cénotaphe de 10h à 18h30 7j/7.
Accès libre

Une exposition « La Pointe Saint Mathieu sous tous les angles »

Le phare accueille une exposition photographique réalisée par Frédéric Le Mouillour.

A pied, en zodiac ou d'hélicoptère, de jour comme de nuit, par tous les temps et en

toutes saisons, le photographe vous invite à redécouvrir la pointe sous des angles et des lumières des plus insolites. Entrée libre.



Photo © F. Le Mouillour

La première nuit du phare de l'année aura lieu le **jeudi 25 avril de 21h à minuit**

Etre en haut du phare la nuit, une expérience

unique et magique

Départ toutes les demi-heures - Durée : 30mn.

Tarif : 5 €. Réservation obligatoire à : 02.98.89.00.17 ou par mail: phare.saintmathieu@orange.fr (aux heures d'ouverture)

« **Les trésors de St-Mathieu** », un carnet d'aventures pour les 8-12 ans

Partez à l'abordage du site de la pointe Saint-Mathieu en compagnie de Soizic et Maël !

Livret offert à l'accueil du phare et téléchargeable sur le site :

www.vacances-en-iroise.com

En Pays d'Iroise, la sécurité se partage :

La ville de Saint-Renan organise une journée prévention routière le samedi 6 avril de 9h à 18h, à l'Espace Culturel de Saint-Renan.



Plusieurs ateliers sont mis en place pendant cette journée : voiture tonneau, essai de voiture à boîte

automatique, mise en scène d'une désincarcération par le poste de secours de Saint-Renan, etc.

Entrée gratuite pour tous.

Plus de renseignements :

Maison de la Jeunesse,
Place Guyader, 29290 Saint-Renan.

Tél : 06 82 25 88 93.

E-mail : service.jeunesse@saint-renan.fr

Concerts

- Les chorales Choeurs en Cavale de Brest et Luci Care de Milizac s'unissent et chantent pour la Croix-Rouge Française, Unité Locale du Pays d'Iroise le **Samedi 13 avril 2013 à 20h30** au Centre AR STIVELL à Milizac.

Participation libre

- les enfants des rues de Manille chantent à Ploudalmézeau et Quimper

La chorale de la Fondation Virlandie (<http://www.virlandie.org/fr/>), constituée d'une vingtaine d'enfants des rues de Manille aux Philippines, se produira en France au mois d'avril. Dans le Finistère, les concerts auront lieu à la cathédrale de Quimper, samedi 20 avril à 20 h 30, et à « l'Arcadie » de Ploudalmézeau, dimanche 21 avril à 16 h. A l'Arcadie, la chorale enfantine « Les Enfants d'Eole » des Choeurs des Chants d'Eole de Landunvez et celle du collège

Saint Joseph de Ploudalmézeau joindront leur voix à celles de Virlandie au travers de chansons d'Yves Duteil.

A l'occasion de la venue de cette chorale de l'autre bout du monde, une campagne de sensibilisation au sort des enfants des rues des Philippines sera menée dans quelques établissements scolaires de la région par des bénévoles locaux impliqués dans la Fondation.

La Fondation Virlandie, créée en 1992 par un français, Dominique Lemay et des travailleurs sociaux philippins, est l'une des plus importantes ONG oeuvrant pour les enfants des rues de Manille, lesquels étaient estimés à plus de 100 000 en 2011. Grâce à des dons et surtout au système de parrainage, Virlandie a fondé 13 Maisons Familiales qui accueillent les enfants les plus vulnérables au sein d'un foyer leur offrant affection et sécurité, telle une vraie famille. Leur but est de les scolariser et de les responsabiliser, assurant ainsi leur

réintégration sociale.

La chorale Virlandie, née en 2004, donne en moyenne cinquante concerts par an, et a acquis une renommée telle qu'elle a chanté en 2008 avec Billy Crawford et participé à de nombreuses émissions télévisées. Outre l'obtention de nouveaux parrainages, cette tournée européenne a pour but de remercier tous les mécènes, parrains et volontaires et de sensibiliser le public au sort des enfants des rues aux Philippines. Car il est urgent d'agir : une des Maisons vient fermer ses portes, faute de financements.

Pour en connaître un peu plus sur Virlandie, voici leur site :

<http://www.virlandie.org/fr/>

Un film à voir sur les enfants de Virlandie :

http://www.dailymotion.com/video/xuaql_la-fondation-virlandie_travel

Un extrait de la chorale :

<http://www.youtube.com/watch?v=QGP1L3XyvAI>

Jazz au château de Kergroadez, Brélès

Dimanche 21 avril à 11H00

Le Hot Club Jazz' Iroise vous présente Bobby and Sue

*Concert de jazz, soul, blues suivi d'un repas**

Duo intimiste du Far West breton, Bobby & Sue, mise sur l'émotion. La voix de Sue vous cueille dès les premiers mots soufflés à l'oreille. Tour à tour envoûtante et fatale, elle se met au service de mélodies dépouillées sur les grilles évoluées de Bobby, qui joue le funambule à la guitare

et au piano. Tantôt jazz, parfois soul, un brin country, toujours blues : une véritable invitation au voyage au cœur de la musique américaine aux multiples couleurs, qu'ils s'approprient à travers leurs compositions originales écrites à quatre mains. Bobby & Sue ont reçu de nombreuses récompenses dans de prestigieux festivals (Blues sur Seine, Jazz à Vannes, Jeunes Charrues...) Bobby & Sue ont sorti un premier album remarqué en 2010.

Leur nouvel opus, *I'm dead thanks for asking* est sorti le 5 février 2013.

Concert à 11h. Entrée : 14 €, tarif réduit 11 €, gratuit -8 ans

Repas (boisson non comprise, un apéritif offert) : 16 €, 8 € -8 ans

* Réservation conseillée : 02 98 04 32 20 : 06 72 38 43 06 / contact@hot-club-jazz-iroise.fr

Tarif réduit : demandeur d'emploi, étudiant jusqu'à 25 ans, adhérent HCJI

La maison familiale de St Renan

4 route du Mengleuz

➤ **Organise le vendredi 24 mai 2013** de 17 à 20 heures **et le samedi 25 mai 2013**, de 9 à 17 heures, **des journées « portes ouvertes »** afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale :

→ **4^{ème} et 3^{ème} d'orientation** avec des stages multi-professionnels,

→ **Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » 3 ans** (post classe de 3^{ème}) : stages dans les secteurs des services et du social

→ **Préparation aux concours**

paramédicaux et sociaux : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants et assistant de service social.

➤ **Renseignements et informations au :**

☎ 02.98.84.21.58

ou par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr

Course cycliste « Essor breton » 55^{ème} édition

organisée par l'Union Cycliste Brestoise du 5 au 8 mai 2013.



La première étape de l'Essor Breton se déroulera le dimanche 5 mai 2013, le départ sera donné à Plouzané et l'arrivée sera jugée à Guilers après un

parcours de 157 kilomètres.

Cette étape traversera la commune de Plougonvelin entre 13 h 45 et 14 h 15, en provenance du Conquet elle

passera par Saint Mathieu puis se dirigera vers le bourg, la rue du Stade, la rue du Lannou et la route de Brest jusque Porsmilin.

Secours Catholique

Parrainage de proximité :

Parrainer un enfant, c'est créer un lien pour la vie, ainsi résume un bénévole de la notion de parrainage de proximité.

Le parrainage de proximité est un premier pas du Secours Catholique dans sa démarche de développement des réseaux d'entraide.

Par le biais du Secours Catholique, familles et volontaires sont mis en relation et suivis par un accompagnateur. Si vous êtes intéressés par ce projet, veuillez contacter Martine Mancion au 06 87 12 70 81, pour toutes autres informations, ou si voulez participés à cette rencontre.

Plaisanciers de Porsmoguer Kerhornou.

Un bateau, un moteur, du matériel de pêche ou de l'accastillage à vendre?

Venez vider votre garage lors des 4^{ème} Puces Marines le 14 avril 2013 à Messoufflin.

Vous êtes un(e) artiste, venez également vendre vos oeuvres.

Manifestation sous hangar.

Plus de 300 visiteurs lors des précédentes éditions.

Tarif exposant: 3€/mètre linéaire.

Contact: Président APPK 06.63.09.91.42

appk@rocketmail.com

Aides de la PAC – Dispositif TELEPAC

TELEPAC est le service de télédéclaration des aides de la PAC du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Dans le cadre du déploiement de cet outil, la **DDTM du Finistère** a mis en place, comme l'année dernière, un service de proximité dans ses antennes territoriales où les agriculteurs peuvent être conseillés sur l'utilisation de l'outil TELEPAC et saisir eux-mêmes leurs données sur place à partir d'un poste informatique dédié.

Au pôle d'appui territorial, route de Plouzané à Saint Renan, Serge Pataou (02.98.32.48.15) et Jacky Gatineau (02.98.32.48.10) sont à la disposition des agriculteurs pour les aider dans leurs démarches.

Université du temps libre en Iroise

Espace Racine - 6 Rue Racine 29290 – SAINT RENAN

site de l'U.T.L. en Iroise : <http://www.utleniroise.infini.fr>

Vous y trouvez le programme de nos activités,
la présentation des conférences et des sorties.

Programme prévisionnel des conférences

09/04/13	« Les O.G.M. en questions »	J. TESTART Directeur de recherche honoraire INSERM
16/04/13	Le travail du lin de A à Z	Louis ELEGOT Historien et auteur de nombreux ouvrages

Les conférences se déroulent à l'espace culturel de Saint Renan à 14 heures

Exposition

Les elfes, les dragons, les dieux
nordiques...

Durant les vacances de Pâques, exposition
à la médiathèque du Conquet sur le thème
de la littérature de fantasy pour adultes et
adolescents.

Iréo de Lesneven

02.98.83.33.08 www.ireo.org

LOTO organisé par les élèves de l'iréo de
Lesneven (pour le financement de leur voyage
d'études), le 12/04/2013 à 20h30, salle
polyvalente de Plounéour Trez

Informations pratiques

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Mardi *FERME*
Mercredi 10H00 à 12H00
Jeudi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Vendredi 14H00 à 18H00
Samedi 09H30 à 12H00 14H00 à 18H00
Dimanche 10H00 à 12H00

La déchèterie sera fermée les jours fériés.

Analyse de l'eau



Prélèvement du :
20/03/2013

Taux de nitrates :
38 mg/l

Soins infirmiers

Soins assurés 7j/7 à domicile

- M.N. RAGUENES - S. LAMIL
☎ 02.98.48.33.72

En cas d'urgence :

M.N. Raguènes : 06.60.88.25.28
S. LAMIL : 06.21.01.37.61

- D. POLLEFOORT - V. LE PENNEC -
F. LE CALVEZ - V. PHILIPONA
Permanences cabinet : 1, rue Saint Yves

Ouvert de 08H00 à 12H00 du lundi au
vendredi inclus et le samedi de 09H00 à
11H00

☎ 02.98.48.21.80
Portable : 06.63.52.43.46

Centre départemental d'action sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale du
CDAS de Saint-Renan, prendre rendez-
vous au : **02.98.84.23.22.**

La presse

Nos correspondants locaux :

Ouest-France :

Rémi Page - 02.98.89.12.03
page.remi1@aliceadsl.fr

Le Télégramme :

Bruno Detante - 06 62 76 91 51
bdetante@gmail.com

Numéros utiles

Véolia : 0811.902.902

Eau du Ponant : 02.29.00.78.78

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

Gendarmerie Le Conquet : 17
ou 02.98.89.00.13

Police Municipale : 06.19.41.44.43

Pharmacies de garde : 32.37

Urgences : 15

Pompiers : 18

Hôpital Morvan (enfants -15 ans) :
02.98.22.34.88

CHU Cavale Blanche : 02.98.34.74.55

Centre anti-poison : 02.99.59.22.22

ADMR : 02.98.89.37.09
sudiroise@asso-admr29.fr
<http://www.sudiroise.fede29.admr.org>

Relais assistantes maternelles :
02.98.48.99.91
ram@locmaria-plouzane.fr

PLOUGONVELIN

**23
juin
2013**



QUIMPER

5^e édition
Tarifs
inchangés
Repas
compris

Nouveaux
Parcours
bord de
mer

LA Littorale

Saint Mathieu-Bertheaume

COURSES NATURE : 9,5 & 15,7 km

RANDONNEES : 9, 16, 20 km

MARCHES NORDIQUES 9 & 16 km

COURSES ENFANTS dès 13 h 45

Journée Pédestre
au profit de

Participez
en famille,
ou avec
votre club



Les
animations
de
LA LITTORALE
2013



En Concert



Invité d'honneur

LA LITTORALE

St Mathieu
Bertheaume

RENSEIGNEMENTS

☎ 02 98 48 30 18 – 06 85 06 80 32

www.lalittorale-iroise.fr

INSCRIPTIONS sur www.yanoo.net

Inscrivez-vous
sur YANOO
et GAGNEZ
une entrée à
TREZIROISE